

916923

NOUVEAU SUV CITROËN C5 AIRCROSS LE SUV EN CLASSE CONFORT.

Multi-énergie : Nouveau SUV Citroën C5 Aircross PureTech 130 565 50196. S'agit d'une option. Juste à côté : 17° AIR Climatiseur, Park Park, Assistance Citroën 24h/24, Citroën Connect, Citroën Connect 2, Citroën Connect 3, Citroën Connect 4, Citroën Connect 5, Citroën Connect 6, Citroën Connect 7, Citroën Connect 8, Citroën Connect 9, Citroën Connect 10, Citroën Connect 11, Citroën Connect 12, Citroën Connect 13, Citroën Connect 14, Citroën Connect 15, Citroën Connect 16, Citroën Connect 17, Citroën Connect 18, Citroën Connect 19, Citroën Connect 20, Citroën Connect 21, Citroën Connect 22, Citroën Connect 23, Citroën Connect 24, Citroën Connect 25, Citroën Connect 26, Citroën Connect 27, Citroën Connect 28, Citroën Connect 29, Citroën Connect 30, Citroën Connect 31, Citroën Connect 32, Citroën Connect 33, Citroën Connect 34, Citroën Connect 35, Citroën Connect 36, Citroën Connect 37, Citroën Connect 38, Citroën Connect 39, Citroën Connect 40, Citroën Connect 41, Citroën Connect 42, Citroën Connect 43, Citroën Connect 44, Citroën Connect 45, Citroën Connect 46, Citroën Connect 47, Citroën Connect 48, Citroën Connect 49, Citroën Connect 50, Citroën Connect 51, Citroën Connect 52, Citroën Connect 53, Citroën Connect 54, Citroën Connect 55, Citroën Connect 56, Citroën Connect 57, Citroën Connect 58, Citroën Connect 59, Citroën Connect 60, Citroën Connect 61, Citroën Connect 62, Citroën Connect 63, Citroën Connect 64, Citroën Connect 65, Citroën Connect 66, Citroën Connect 67, Citroën Connect 68, Citroën Connect 69, Citroën Connect 70, Citroën Connect 71, Citroën Connect 72, Citroën Connect 73, Citroën Connect 74, Citroën Connect 75, Citroën Connect 76, Citroën Connect 77, Citroën Connect 78, Citroën Connect 79, Citroën Connect 80, Citroën Connect 81, Citroën Connect 82, Citroën Connect 83, Citroën Connect 84, Citroën Connect 85, Citroën Connect 86, Citroën Connect 87, Citroën Connect 88, Citroën Connect 89, Citroën Connect 90, Citroën Connect 91, Citroën Connect 92, Citroën Connect 93, Citroën Connect 94, Citroën Connect 95, Citroën Connect 96, Citroën Connect 97, Citroën Connect 98, Citroën Connect 99, Citroën Connect 100.

LES JOURS CONFORT

A PARTIR DE 239 € /MOIS**

APRÈS 1000€ D'APRÈS DE 1 000€, SAUF CONTRIBUTION DE 100€, 4 ANS D'ENTRETIEN, GARANTIE

CITROËN

PORTES OUVERTES DU 11 AU 14 OCTOBRE*

AVICARS CITROËN
160 chemin de la Pioline
13547 AIX-EN-PROVENCE
04 42 17 22 22

La Provence

N° 8148 Aix - Pays d'Aix Samedi 5 octobre 2019

EXCLUSIF INTERVIEW DE MICHÈLE TABURNO-VASARELY

"Je ne rendrai pas les tableaux"

Jointe à Porto Rico où elle vit désormais, la belle-fille de l'artiste revient sur les scandales dont elle est l'une des principales protagonistes P.3

Tuerie à la Préfecture de police: la piste terroriste privilégiée

L'informaticien du service des Renseignements qui a tué quatre fonctionnaires jeudi a-t-il perpétré une attaque djihadiste ? La piste de la radicalisation est désormais privilégiée. Si elle se confirme, ce serait un séisme pour l'institution policière qui n'aurait pas décelé une menace terroriste venue de l'intérieur. P.III

- L'interview du député Éric Diard, auteur d'un rapport sur la radicalisation dans les services publics
- Aurélia, la policière tuée avait travaillé cinq ans à Martigues

L'ÉDITO

Les bons chiffres de "La Provence"

Par Franz-Olivier GIESBERT

"Le tout est de changer", disait l'écrivaine Colette. Seuls les journaux absurdes ne changent pas. Votre "journal papier" innove donc sans arrêt en donnant toujours plus de place à l'économie, aux sports, aux informations locales de nos villes et villages, à la gastronomie, etc.

Quant à votre "web journal" il est, lui, en train de décoller, que dis-je, de s'envoler. Au mois d'août, La Provence était classée sur Facebook quatrième média national, excusez du peu, devant la plupart des gros mastodontes parisiens comme Le Monde en battant un record : dix-sept millions de vues sur nos vidéos. Dans le même temps, le compte Instagram de notre journal dépassait la barre des 100 000 abonnés.

Mais notre percée dépasse largement les réseaux sociaux. Au mois de septembre, le site de La Provence a confirmé sa bonne santé avec plus de 20,5 millions de visites (un record historique, +7,4 % sur un mois) et 39,4 millions de pages vues (+5,9 %). Sur le mobile, nous atteignons pendant la même période 16 millions de visites et 23,5 millions de pages vues. Ce succès, nous savons que nous vous le devons et nous ne vous remercierons jamais assez de nous montrer chaque jour que vous faites confiance à notre journal sur tous ses supports. Qui a dit que la presse, c'était fini ? Bravo à nos équipes qui, dans tous les domaines, préparent sans relâche un bel avenir pour La Provence.

L'OM sur les rotules

Diminuée par les absences, l'équipe olympienne a coulé hier soir sur la pelouse d'Amiens (3-1) en ouverture de la 9^e journée de la Ligue 1. /PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH P.26 à 28

CE SOIR EN CONCERT À AIX

Françoise Fabian et la chanson, histoire d'un rendez-vous P.6

FRANCE-TONGA J-1 P.32

Avec les blessés, la gestion des Bleus devient un casse-tête

CYCLISME P.30

Le Tour de La Provence promu parmi les plus grands

TÉLÉ DANSE AVEC LES STARS

Clara Morgane: "J'essaie d'être à la hauteur du défi" P.40

LES AIXOIS REÇOIVENT LES CROATES DE POREČ À L'ARENA (19H)

Le PAUC entre en campagne européenne P.34

/PHOTO SERGE MERCIER

MONDIAL DE RUGBY

Aix et Kumamoto jouent groupés

Un groupe de joueurs vétérans d'Aix séjourne dans la ville japonaise jumelée avec la cité provençale. P.33

/PHOTO

899331

VillaVerde
mon jardin d'idées

UN JARDIN GRAPHIQUE AVEC LA CORDYLINÉ !

12€ l'unité
99

Cordyliné collection
Cordyliné australis
Le pot de 4 litres

JARDINERIE DÉCORATION ANIMALERIE

Jardinierie Animalerie ROCCHIETTA

R.N.7 LE CANET MEYREUIL
Tél. 04 42 58 66 77

Ouverture 7J/7

www.rocchietta.fr

Offre valable du 28 septembre au 13 octobre 2019, dans la limite des stocks disponibles.

0 20239 105 250 € 0

"Je ne rendrai pas les tableaux!"

VASARELY Jointe par téléphone à Porto Rico où elle réside désormais, Michèle Taburno, belle-fille du maître de l'op-art", revient sur les scandales dont elle a été l'une des principales protagonistes

D'emblée, elle prévient. "On parle tellement de moi et on dit tellement de choses inexactes... j'en suis suffoquée!". Les journalistes, Michèle Taburno s'en méfie. Presque autant que de la justice. À 78 ans, recluse depuis des années sur l'île de Porto Rico, à quelques brasses de la République Dominicaine, l'ancienne belle-fille de l'artiste partie avec quelque 600 tableaux dans ses valises après la mort de son mari, a la voix d'une jeune et le ton volentiers badin. "Alors, vous voulez m'interroger sur quoi?", lâche-t-elle, finalement ravie d'être sortie de sa retraite pour évoquer "le drame" de sa vie: l'affaire Vasarely.

Jouant les fausses ingénues, se retranchant derrière sa simplicité et la qualité d'épouse et

non d'héritière, celle qui avait mené la fronde contre Charles Debbash, alors président de la Fondation, avant de se retrouver à son tour au cœur du scandale familial de l'arbitrage frauduleux, décline toute responsabilité. "J'ai jamais vu autant de haine dans une famille", souffle-t-elle assurant n'être intéressée que "par les humains". Comprendre: l'argent n'a jamais été une motivation...

"Poupée barbie"
Seconde épouse de Jean-Pierre, dit Yvaral, Michèle Taburno rentra chez les Vasarely par la petite porte au début des années 70. En froid avec sa belle-mère qui se méfiait de cette jeune femme blonde au teint de porcelaine, surnommée "Poupée barbie", elle s'imposait comme le nouveau pilier de la famille en 1990, au décès de l'épouse de l'ar-

tiste. Mettant au jour les malversations de Charles Debbash, elle prenait peu après sa place à la tête de la Fondation. C'est sous sa présidence qu'était voté l'arbitrage privé qui dépouilla l'institution, reconnue d'utilité publique, au profit des héritiers. "Moi, je n'ai qu'entériné une décision prise avant", martèle-t-elle. Et tant pis si cet arbitrage a été annulé par la justice et qualifié de "frauduleux"... Le cadet des soucis de Michèle Taburno qui ne avait pris la fuite. "Je suis au mieux avec le musée de l'art", s'amuse-t-elle, confiant "beaucoup travailler" pour promouvoir l'œuvre dans le monde entier, vendant au passage quelques toiles... Soucieuse de livrer "sa vérité", elle assure préparer un second livre. Ses attaques les plus sévères sont réservées à Pierre Vasare-

ly, son beau-fils actuel président de la Fondation, qui a contesté l'arbitrage et fait valider le testament de son grand-père le déclarant seul titulaire du droit moral sur l'œuvre. Quant à la décision de justice rendue en mars qui la somme de rendre les tableaux, elle s'en moque. "Je l'ai pas eue. Et les tableaux, je les rendrai pas", lâche-t-elle avec aplomb. Le même qu'elle utilise pour décliner les invitations du juge chargé du volet pénal de l'arbitrage à se rendre en France pour une audition, prétextant être

affaiblie par la maladie. M^{me} Streiff, le "sachant" de l'arbitrage, est mis en examen pour "complicité d'abus de confiance", aux côtés du notaire de la famille. Il vient d'être radié du Barreau de Paris.

Laelitia SARIROGLOU



Ancienne présidente de la Fondation Vasarely, la belle-fille de l'artiste, Michèle Taburno, partie en 2004 aux USA avec quelque 600 tableaux, refuse de les rendre malgré une décision de justice. /PHOTO CYRIL SOLLIER



"Cette Fondation, c'est enterrer l'œuvre à Aix alors qu'elle doit être internationale"

■ Yann Streiff, votre ancien avocat mis en examen pour "complicité d'abus de confiance" dans le cadre de l'arbitrage "frauduleux" pour le partage des biens entre la Fondation Vasarely et la famille, a été radié du Barreau de Paris. Après coup, vous ne regrettez pas votre choix?

"C'est inexact. Il n'a jamais été mon avocat. C'est Pierre Vasarely qui l'a imposé à la famille au moment de l'affaire Debbash. Nous, on n'en voulait pas car on n'avait pas d'argent. Mais il était tellement insistant que mon mari a cédé. Moi, à l'époque, je n'avais pas d'avocat. Tout simplement car je ne suis pas héritière de Claire et de Victor Vasarely.

■ De nombreux courriers entre vous démontrent que vous étiez assez liés. Les juges relèvent même "une grande proximité"... J'ai eu des contacts avec lui et je lui ai confié quelques dossiers, notamment de contrefaçons. Il m'a aussi prêté main forte quand M^{me} Verges a pris mon dossier alors qu'il était le grand ami de Debbash. Mais sans plus... Ce ne sont pas quelques courriers utilisés à outrance qui trahissent la vérité. J'en ai beaucoup d'autres qui disent l'absolu

contraire.

■ Par la suite vous aviez eu quelques soucis avec lui, pourquoi ne pas l'avoir signalé?

Avec mes origines, je ne peux pas dénoncer. Je ne frappe pas sur un homme à terre. J'ai eu, c'est vrai, des rapports conflictuels avec cet avocat. Sur la forme en particulier car c'est un homme arrogant, et sur ses desiderata. Mais j'ai dû composer tant il était considéré comme un Dieu chez les Vasarely. Enfin, si c'était mon avocat pourquoi je le dirais pas?

■ Peut-être parce qu'il a été "le sachant" dans la procédure d'arbitrage défavorable à la Fondation que vous aviez fait voter lorsque vous étiez présidente?

Cet arbitrage, c'est pas moi! Le processus a pris deux ans et moi je n'ai fait que l'entériner. Je suis arrivée en fin de course. J'avais été poussée par "le clan" Vasarely à prendre la présidence.

■ Donc, ce n'est pas sur vos ordres qu'il a reçu 82 tableaux issus de Gordes en échange de ses "bons conseils"?

Le maire de Gordes ne voulait plus de Vasarely. Le musée de la lavande faisait plus d'entrées!



Michèle Taburno, veuve Vasarely, vit désormais à Porto Rico. /PHOTO DR

Donc, on a demandé à Pierre de les enlever et de les ramener à Paris. Il s'est chargé du transfert, des constats... Les tableaux étaient dans un état déplorable. Comme je suis prudente et raisonnable, j'ai dit "Attention!" Ces œuvres sont restées environ deux ans à la Fondation des arts plastiques, à Paris, jusqu'à ce que les héritiers en prennent possession. Je me suis toujours abstenue lors des votes, et à

cette époque, j'étais au Venezuela...

■ Pourquoi êtes-vous partie à Porto Rico?

J'en avais marre des menaces de Charles Debbash et de mon beau-fils. Mais à toutes ces pressions, après la mort de mon mari, je suis partie. D'abord à Chicago, puis à Porto Rico. Là, c'est le paradis. Il fait beau tout le temps, il n'y a pas de grève, pas

de guerre, pas de politique. Ce n'est pas Aix avec ses intrigues, ses manipulations, les ambitions des uns et des autres...

■ Vous n'êtes pas partie sans rien. Quelques centaines d'œuvres, et pas uniquement celles de votre mari Yvaral, vous accompagnent...

Je ne suis pas partie comme une voleuse! J'ai consulté un des conseillers du ministre de la Culture de l'époque avant mon départ. Il n'y a pas d'illegalités! Consultez le site des services douaniers de 2004. Mais je comprends qu'à Aix, le journalisme est "aixois". Aussi, dire la vérité n'est pas facile. Je m'en doute.

■ En mars, vous avez été condamnée à rendre ces tableaux. Vous risquez une astreinte de 5000 € par jour de retard pendant six mois...

Cette décision ne sera valable que quand je la recevrai. Je l'ai lue mais je ne l'ai pas reçue. J'ai chargé M^{me} Neuer, spécialiste en succession d'artiste, de tenter de démêler cet imbroglio. De toute façon, on peut rien me prendre, j'ai pas un sou. J'ai jamais travaillé. Ces tableaux sont à moi, absolument à moi! Je ne les rendrai pas à Pierre.

■ C'est à la Fondation qu'ils sont destinés...

C'est pareil! Je me fous de cette Fondation. C'est enterrer l'œuvre à Aix alors qu'elle doit être internationale. Et puis cette Fondation, entachée par la politique depuis le tout début, ne se remettra jamais de ce passé malsain qui n'intéresse que le milieu aixois et encore...

■ Vous semblez être toujours dans le combat...

Moi, je dis la vérité. D'ailleurs, je prépare un autre livre où je dirai tout ce que j'ai pas encore dit. Cette histoire, c'est pire qu'un gâchis. C'est un drame culturel. La chute vertigineuse de l'œuvre le démontre. Aujourd'hui, je vois le monde différemment. À l'époque, j'étais naïve, même un peu con. Désormais, j'ai 78 ans. Vous imaginez que je pense à quoi? Les fins de vie ne sont pas gaies. Je pense à la façon de gérer mon décès et l'œuvre. Seule.

■ Qui héritera de vos biens?

Mes chats! Non, je plaisante... Mes œuvres iront dans des grands musées. Aix n'étant ni une promotion, ni une finalité mais le lieu de tant de scandales."

Recueillis par L.S.

Chronologie d'une succession infernale

1970: inauguration du musée de Gordes et naissance de la Fondation, reconnue d'utilité publique l'année suivante.

1976: inauguration du centre architectonique d'Aix, qui devient le siège de la Fondation.

1981: l'Université d'Aix-Marseille gère la Fondation par le biais d'une convention. Charles Debbash, ancien doyen, en devient le président.

1990: décès de l'épouse de l'artiste, ouverture de la succession.

1992: la famille Vasarely, Michèle Taburno en tête, accuse Charles Debbash de malversations. Il réplique en accusant les héritiers de dépouiller l'artiste. Il est démis de ses fonctions.

1994: Victor Vasarely est placé sous tutelle d'Etat. Charles Debbash est arrêté à la fac de Droit.

1995: la tutelle d'Etat de Victor, transformée en tutelle familiale, est confiée à Jean-Pierre, son fils cadet et mari de Michèle Taburno, dit Yvaral. Sa femme prend les rênes de la Fondation. L'arbitrage est voté, piloté par M^{me} Streiff.

1996: la Fondation est vidée.

1997: la famille se répartit les œuvres. M^{me} Streiff reçoit 82 tableaux. Le 15 mars, décès de Victor. Le petit-fils Pierre revendique le seul testament valable.

2002: condamnation en première instance de Charles Debbash. Le 4 août, décès d'Yvaral.

2004: le testament du petit-fils est valide. Michèle Taburno s'installe aux USA avec des tableaux...

2009: Pierre Vasarely devient président de la Fondation. Il est reconnu seul titulaire du droit moral de l'artiste. Actions au pénal et au civil contre l'arbitrage.

2013: Yann Streiff tente de vendre aux enchères des toiles. La vente est annulée par la justice.

2015: l'arbitrage, qualifié de frauduleux, est définitivement annulé.

2018: Yann Streiff est mis en examen pour "complicité d'abus de confiance" dans le volet pénal de l'arbitrage.

2019: Yann Streiff est condamné à rendre tous les tableaux. Un appel est en cours. Michèle Taburno est sommée de rendre les siens...

LA RÉACTION DE PIERRE VASARELY, PRÉSIDENT DE LA FONDATION ET BEAU-FILS DE MICHELE TABURNO

"C'est facile de dire ça depuis Porto Rico.."

■ Michèle Taburno ne rendra pas les tableaux et a chargé un avocat de "tenter de démêler cet imbroglio". Elle l'affirme. Ça vous inspire quoi?

"D'abord, ce n'est pas "un imbroglio". C'est une décision de justice exécutoire très claire. Elle doit rendre les tableaux. Après, c'est facile de dire ça depuis Porto Rico. On se demande bien pourquoi elle a quitté la France quelques mois après la mort de mon père...

■ Elle assure que M^{me} Streiff n'a jamais été son avocat mais celui de la famille Vasarely et que c'est vous qui l'aviez même imposé lors de "l'affaire Debbash"...

C'est vrai que j'ai connu Yann Streiff par l'intermédiaire d'un ami et qu'il est devenu l'avocat de mon grand-père, mon père, mon oncle et de la Fondation, à l'époque où Michèle Taburno en était la présidente. C'est d'ailleurs elle qui lui a demandé d'être "le sachant" dans la procédure d'arbitrage. Il était également secrétaire de séance des différents conseils d'administration. Même si elle s'est déteriorée par

la suite, il y a eu une très forte relation entre eux. Les juges ont même relevé "leur très grande proximité".

■ Concernant l'arbitrage au détriment de la Fondation, annulé et qualifié de frauduleux par la justice, elle promet ne pas en être l'instigatrice, n'avoir qu'entériné une décision prise par la famille...

Il suffit de se rapporter aux dates. En 95, la tutelle d'Etat de mon grand-père est transformée en tutelle familiale. Mon père devient tuteur et Michèle Taburno prend la présidence de la Fondation. Et c'est là que la décision de recourir à l'arbitrage est prise. Au moment où la famille est majoritairement au conseil d'administration.

■ Pour votre belle-mère, cette Fondation enterre l'œuvre de Victor Vasarely à Aix alors qu'elle devrait être internationale. C'est un point de vue? Non un aveu. Tout est dit dans ces mots. Elle nie la volonté de l'artiste, de son épouse et de leurs deux fils. À travers cette affirmation, c'est son véritable vi-

sage qui apparaît. Elle décide seule. Son but est de détruire l'œuvre d'un artiste pas comme les autres. À travers cette double donation, à Gordes d'abord puis à Aix, Victor Vasarely a confirmé sa volonté de voir cette Fondation, reconnue d'utilité publique, défendre son travail. On est face à un artiste qui n'a pas choisi le "Marché" mais a préféré donner à voir au plus grand nombre. C'est plus que le projet d'un homme, c'est celui d'une famille. Alors qui est-elle pour dire que l'artiste a eu tort?

■ Vingt-cinq ans après, le ressentiment est fort. La réconciliation ne semble pas pour demain...

Non, je n'ai pas de ressentiment. J'ai juste le sentiment d'un énorme gâchis. L'œuvre d'un artiste, certes mégalomane mais généreux, a été démolie par des gens sans scrupule qui ne voyaient que leur intérêt personnel. Taburno est à Porto Rico, Debbash au Togo et Streiff voulait aller à Sisco en Corse. Moi, j'avance à Aix, et je les laisse dans leur déni et leur médiocrité."

Recueillis par L.S.